

Nos points d'accueil en Gironde

Depuis 2007, la Plateforme Travaill(e)urs Indépendants, conventionnée par le département de la Gironde, accompagne les travailleurs indépendants allocataires du RSA dans leur insertion socioéconomique et professionnelle



L'accompagnement des travailleurs indépendants allocataires du RSA

Pour plus d'informations, contactez votre Pôle Territorial de Solidarité

CONTACT

Un dispositif créé et financé par





Objectifs

Comme vous, plus de 10% des personnes bénéficiant du RSA sont des entrepreneurs.

Depuis 2007, un dispositif d'accompagnement spécifique a été conçu par le département de la Gironde pour vous accompagner jusqu'à l'autonomie financière, et donc la sortie du RSA.

La **Plateforme Travailleurs Indépendants**, composée de l'Adie, la Maison Initiative Entrepreneuriat, Socrate conseil & formation et le CREDER, en charge de cette mission, vous propose deux types d'accompagnements :

→ Un accompagnement au développement de votre activité indépendante

Vous serez accompagné par votre référent sur les aspects commerciaux, financiers, juridiques, etc. Vous aurez accès à des outils, méthodes et ateliers collectifs thématiques pour développer votre entreprise, grâce à des entretiens réguliers avec votre référent.

→ Un accompagnement à la recherche d'activité alternative ou complémentaire

Si votre activité ne génère pas suffisamment de revenus, votre référent vous aidera à faire le point sur les compétences et aptitudes développées grâce à votre activité indépendante, travailler les différentes solutions qui s'offrent à vous, et mettre en œuvre un plan d'action défini conjointement.



Contenu

L'accompagnement peut durer jusqu'à 20 heures, réparties sur 24 mois maximum.

Dans un premier temps, vous établirez, avec votre référent, un **diagnostic de votre activité et plus globalement de votre situation socio-professionnelle** vous permettant :

- **d'analyser votre situation** et d'identifier vos besoins, au regard de votre activité et de votre situation personnelle
- **d'établir un plan d'action** à court terme pour garantir votre insertion économique.

Tout au long, de votre accompagnement, vous pourrez bénéficier gratuitement :

- **d'ateliers à la carte** pour progresser sur des questions commerciales (communication, prospection...), acquérir les bases financières (Bilan, compte d'exploitation, charges, recettes...) ou encore développer votre activité grâce aux réseaux sociaux.
- **d'un coaching personnalisé** pour lever des freins personnels, sociaux..
- **de mises en relation** avec des partenaires ou structures pouvant vous aider dans vos projets



Engagements

Le dispositif fonctionne sur un double engagement, formalisé par la signature d'un Contrat d'Engagement Réciproque (CER) professionnel

Vous vous engagez à :

- Vous présenter aux rendez-vous fixés avec votre référent et à l'informer en cas d'indisponibilité ;
- Fournir à votre référent toutes les informations lui permettant d'établir un diagnostic précis de votre activité ;
- Mettre en place les actions définies avec votre référent pour le développement de votre activité ou votre réinsertion professionnelle, en vous impliquant dans votre accompagnement et vos démarches.

Votre référent s'engage à :

- Vous accueillir et vous accompagner de manière personnalisée jusqu'à l'atteinte d'un équilibre financier
- Vous donner accès à tous les outils à sa disposition (ateliers, coaching, réseaux de partenaires, microcrédit, primes, offres de la Bourse Départementale d'Insertion, etc...)